



HAL
open science

La trajectoire d'émergence de l'Ile Maurice.

Kirsten Koop

► **To cite this version:**

Kirsten Koop. La trajectoire d'émergence de l'Ile Maurice.: Rattrapage puis ajustement à la globalisation.. Piveteau, Alain; Rougier, Eric; Nicet-Chenaf, Dalila. Emergences capitalistes aux Suds., Editions Karthala, pp.169-184, 2013. halshs-00798666

HAL Id: halshs-00798666

<https://shs.hal.science/halshs-00798666>

Submitted on 8 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

12.

La trajectoire d'émergence de l'île Maurice : rattrapage puis ajustement à la globalisation

Kirsten Koop

« *Marché émergent* » (Kappel, 2000), « *miracle* » (Alladin, 1993), ou encore « *petit tigre* » de l'océan Indien (Grégoire, 2004), telles sont, depuis le début des années 1990, les termes pour désigner l'île Maurice dans la littérature économique. Présentant encore toutes les caractéristiques classiques d'un pays « sous-développé » à l'aube de son indépendance en 1968, ce pays a, en effet, connu un essor socio-économique tout autant spectaculaire qu'unique parmi les pays africains. Sa croissance économique régulière autour de 10% par an, principalement induite par le développement de sa zone franche d'exportation (ZF), la réduction de son taux de chômage de 27% à 2,3% et le triplement des salaires dans la courte période de 1983 à 1991 ont interpellé le monde académique et ont fait couler de l'encre concernant sa trajectoire d'émergence (Assidon 1990 ; Darga 1996 ; Hein 1987 ; Leffler 1988 ; Pandit 1995 ; Paratian 1994 ; Woldekidan 1994 ; Yin 1992a).

Considérant que la notion « d'émergence » devrait inclure non seulement l'essor économique d'un pays, mais aussi un essor social induisant notamment une réduction considérable de la pauvreté, il s'agit ici de retracer la trajectoire d'émergence de ce petit état insulaire et de proposer quelques éléments d'explication. Allant au-delà des explications d'ordre purement économique et politique, mobilisés dans les publications citées précédemment, nous appliquons ici une approche originale puisque nous insistons surtout sur les facteurs d'ordre sociétal,

ainsi que multi-scalaire, répertoriant les raisons de son émergence à toutes échelles géographiques.

L'analyse se réfère donc à deux phases distinctes de la trajectoire d'émergence mauricienne: celle de « l'émergence » au sens propre du terme, entre 1983 et 1991, et celle des réajustements consécutifs afin de maintenir, voir augmenter la performance économique dans un contexte de libéralisation économique et de forte compétition mondiale. Cette deuxième phase fera tout particulièrement ressortir les enjeux et les risques sociétaux.

En distinguant les facteurs spécifiques au cas de Maurice, donc non généralisables, d'une part, de ceux qui sont susceptibles d'être reproductibles « ailleurs » et dans d'autres conditions du marché mondial, d'autre part, cette étude souligne également les limites de l'identification d'un modèle transposable de l'émergence. En outre, la démonstration du manque de soutenabilité sociale à moyen et long terme de la trajectoire d'émergence de ce pays conduit à remettre en question toute conceptualisation de « l'émergence » en tant que modèle n'intégrant pas la dimension de la soutenabilité sociale.

Les facteurs d'émergence de l'île Maurice dans les années 1980

À l'indépendance, la population mauricienne hérite d'une économie profondément marquée par la colonisation. Les colons hollandais, puis français (jusqu'en 1810) et britanniques (de 1810 à 1968) ont introduit et cultivé la canne à sucre, destinée à l'exportation vers l'Europe. Pour la production, les colons firent venir des esclaves africains sur l'île, inhabitée auparavant, puis des travailleurs d'origine indienne. Ces groupes forment aujourd'hui respectivement 27% et 68% de la population mauricienne. Malgré des tentatives de diversification économique menées par le gouvernement indépendant à partir 1968, le sucre restera le principal pilier économique de l'île, assurant plus de 90% des recettes d'exportation durant les années 1970. Avec une telle dépendance à un segment limité du marché mondial, un sous-développement infrastructurel, un fort taux de chômage et une pauvreté de masse, le pays fut longtemps considéré comme « sous-développé » dans la communauté scientifique et on ne lui attribua guère de chances de réaliser un développement de « rattrapage » (Meade, 1968).

Le déclencheur du tournant décisif pour l'économie mauricienne fut la crise du fordisme dans les pays industrialisés dont les conséquences se montrèrent après les deux crises pétrolières: les industries fordistes européennes et mais également asiatiques avancées commencent alors à délocaliser leur production dans des pays à faible coûts de main d'œuvre. En créant une zone franche dès 1971, Maurice profite ainsi de l'augmentation rapide des Investissements Directs Etrangers (IDE) à l'échelle mondiale, en attirant surtout les investissements d'entreprises des secteurs du textile et d'habillement. En neuf ans seulement, le nombre des entreprises présentes dans la ZF quintuple et le nombre des emplois créés (90.000) atteint 30% de la population active. Au début des années 1990, la ZF était devenue le principal employeur de l'île. Le tourisme,

devenant le troisième pilier économique, aidant, la pauvreté¹ a pu être réduite de 70% à 18% et une large couche moyenne émerge pendant cette période (Koop, 2004). Cette évolution économique, se basant sur une production du type fordiste, fut accompagnée de forts investissements dans l'infrastructure, l'éducation, la santé et la sécurité sociale de la part du gouvernement. C'est ainsi que l'on peut considérer que l'île Maurice a réalisé une forme locale de *fordisme périphérique* (Parnreiter, Novy & Fischer, 1999), tout comme ce fut le cas des petits tigres asiatiques.

Comme indiqué dans l'introduction, ce sont non seulement les facteurs ayant induit la croissance économique, mais aussi ceux qui ont permis cette émergence d'une large couche moyenne et l'amélioration des conditions de vie de la presque totalité de la population concernée qui seront discutés ici. En effet, la question de l'émergence repose avec acuité la question que François Perroux posait déjà en 1981 : « le développement économique pour qui ? ». Elle est d'autant plus pertinente aujourd'hui que l'approche dominante du développement économique préconise une insertion des territoires dans la mondialisation sans souci d'une équité sociale (Amilhat et Koop 2007; Koop, 2007 ; Pike et al. 2007). Replacer le bien-être au centre de l'effort de conceptualiser le développement dans le contexte de la mondialisation, oblige à repartir de l'idée que l'on ne peut parler « d'émergence » socio-économique si la majorité de la population du territoire concerné n'en profite pas.

Evoquons tout d'abord les facteurs ayant permis la croissance économique soutenue de Maurice. La cause principale de celle-ci est, sans conteste, la poussée de la mondialisation économique durant les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Pauvre en ressources naturelles et dotée d'un marché domestique forcément limité, l'île avait besoin de la mobilité globale croissante des entreprises et de capital, se manifestant sous formes d'investissements directs étrangers, pour pouvoir dynamiser durablement son économie stagnante.

Pourtant, un fait rarement pris en compte dans la littérature² est que le succès économique de Maurice n'a été possible que grâce à certains avantages commerciaux dont bénéficiait sur le marché mondial. D'une part, le protocole de la Convention de Lomé relatif au sucre garantissait à l'industrie sucrière mauricienne des quantités et des prix préférentiels, fixés au-dessus des prix du marché mondial pour la presque totalité de son sucre raffiné. Cet accord assurait une partie importante des recettes en devises du pays et permettaient l'accumulation de capital local, qui a pu être réinvesti à la suite dans la ZF et le secteur du tourisme. L'adhésion à la Convention de Lomé permettait également une exportation illimitée et hors taxes des produits de la zone franche vers l'Union Européenne. Ainsi, l'industrie émergente du textile et de l'habillement de la ZF

¹ Est utilisée ici la notion de pauvreté relative, définie par la non capacité de vivre selon les standards minimaux de la société.

² Subramanian et Roy (2003) reprennent ce point et en font un des principes (avec la ZF) d'une « ouverture hétérodoxe » ayant délibérément isolé le secteur exportateur du reste de l'économie domestique afin de garantir des rendements élevés et croissants à ce secteur, et afin d'éviter que les ressources économiques ne soient utilisées par le secteur de substitution aux importations réputé inefficace.

mauricienne n'était pas soumise à l'Accord Multifibre (AMF)³ – ce qui fut également un facteur d'attraction d'IDE non négligeable pour l'économie de l'île. En résumé, les deux principaux piliers de l'économie mauricienne, l'industrie sucrière et l'industrie textile, étaient protégés face à la concurrence mondiale. Le succès économique mauricien s'est donc enclenché dans une situation de « *distorsion de marché* » (Woldekidan, 1994). La ZF et l'industrie sucrière n'auraient jamais connu le succès sans de tels accords préférentiels (qui, d'ailleurs, ont été démantelés ensuite). Ce facteur n'est donc pas généralement reproductible dans le contexte contemporain de libéralisation économique. Seuls les pays classés comme PMA bénéficient encore d'accords préférentiels.

Deux autres facteurs, plutôt d'ordre historico-culturel, ayant permis le succès de l'industrie manufacturière d'exportation de Maurice sont à situer à l'échelle nationale. L'afflux des IDE, provenant principalement de pays européens, de Hongkong, de l'Inde et même du Pakistan ne peut pas être compris sans considération des liens privilégiés qu'entretenaient les acteurs économiques avec leurs différents pays d'origine. Ainsi, la proximité culturelle des entrepreneurs hongkongais avec les sino-mauriciens de l'île a favorisé leur attirance. Leurs investissements s'élevaient en effet à 40% (Assidon, 1990). Aussi, les contacts européens des franco-mauriciens, établis lors des études ou des voyages d'affaire, ont pesé dans la création de nombreuses *joint ventures*.

L'adhésion de la population au modèle patronal du système capitaliste semble aussi avoir eu une importance dans la réussite mauricienne (Chazan-Gillig et Widmer, 2001). En effet, contrairement à la plupart des pays du Sud, l'île, qui ne disposait pas de population autochtone, n'avait pas de système agraire traditionnel d'autosuffisance ni de commerce informel. Le capital financier privé fut directement mobilisé vers la ZF. La vieille oligarchie franco-mauricienne, détentrice des industries sucrières, créa de nombreuses entreprises d'exportation. Mais la jeune génération indienne, propriétaire de terres acquises par leurs familles durant le morcellement du siècle précédent, se lançait également dans l'entrepreneuriat. Soutenue par le gouvernement mauricien, elle avait la possibilité de prendre des crédits en mettant sous hypothèque ses terrains, si petits soient-ils (Yin et al., 1992). Ces investissements des différents groupes socio-ethniques, stimulés par le succès des investisseurs étrangers, conduisaient à une participation locale exceptionnellement forte. Le capital local investi dans la ZF atteignait 56,9% à la fin des années 1980 (Lamusse, 1990) et augmenta à 68% en 2000 (Koop, 2004), une part extraordinairement élevée pour une ZF en comparaison avec d'autres économies qui se lanceront dans la création de zone franche à la suite de Maurice.

Cependant, même dans des conditions externes favorables et avec une population dotée d'une culture entrepreneuriale, l'essor économique n'aurait pas pu se produire sans un contexte politico-institutionnel favorable. Stabilité politique et tradition démocratique facilitèrent l'émergence économique – ces deux facteurs étant déjà exceptionnels en

³ Ce dernier fut en vigueur entre 1974 et 2005 et prévoyait des limitations d'importation de vêtements dans les pays industrialisés en provenance des pays en développement, essentiellement des pays asiatiques.

Afrique. De plus, le gouvernement mauricien fit preuve de, ce que l'on peut nommer de façon large, "bonne gouvernance". Il créa toutes les conditions nécessaires pour un climat d'investissement optimal, il utilisa les recettes d'exportation du sucre pour des aménagements considérables de l'infrastructure de la ZF et du réseau routier, et il dégagait des fonds considérables pour le marketing des produits mauriciens à l'étranger (Leffler, 1988)⁴. De plus, il a encouragé une répartition spatiale des entreprises de la Zone Franche à l'échelle nationale afin de réduire le chômage aussi dans les régions rurales. Prévoyance, dévouement et investissement distinguent le gouvernement de cette période – critères en partie similaires, en partie différents des gouvernements dits « autoritaires » des tigres asiatiques.

Or, la croissance économique d'un pays du Sud ne va pas nécessairement de pair avec une diminution des inégalités sociales et de la pauvreté. L'augmentation du niveau de vie de la grande masse de la population mauricienne ne peut pas être comprise sans tenir compte du facteur décisif que fut le consensus entre état, entrepreneurs et syndicats, né durant les années 1970 suite à des grèves importantes dans les principaux secteurs économiques, et se manifestant à travers diverses institutions tripartites de négociation. Ce « consensus social » a été préservé longtemps et il fut d'une importance majeure dans la forte diminution de la pauvreté⁵. En effet, les salaires dans la ZF, exemptée du droit du travail national, étaient tellement bas qu'ils ne pouvaient guère entraîner une augmentation du niveau de vie des familles pauvres. Ce fût donc dans les secteurs économiques "traditionnels", c'est-à-dire dans l'industrie sucrière, le transport et dans le port que les syndicats parvinrent à obtenir des augmentations salariales extraordinaires, grâce surtout à la situation de plein emploi (Tableau 1).

Tableau 1
Augmentations salariales annuelles (en %) dans l'industrie sucrière pour les travailleurs des plantations entre 1987 et 1991

	Par le Comité tripartite	Par le <i>Permanent Arbitration Board</i>
1987	0	15.0
1988	15.0	-
1989	0	-
1990	11.0	18.0
1991	10.0	-

Source : PROSI, 1999

Toutefois et afin de cerner les facteurs décisifs pour « l'émergence » d'une large couche moyenne, il importe encore de faire un saut d'échelle et de descendre au niveau local. L'augmentation considérable du niveau

⁴ Deux fois de suite lors des Programmes d'Ajustement Structurel imposés par la Banque Mondiale, le gouvernement mauricien dévalua sa monnaie pour redonner de la compétitivité aux exportations (Assidon, 1990).

⁵ La notion de consensus social se réfère ici au système de régulation sociale (Liepitz 1990). Elle ne sous-entend pas un consensus entre les différents groupes socio-éthiques comme semblent le suggérer Subramanian et Roy (2003) pour expliquer la réussite mauricienne. En effet, la population restait plus au moins fragmentée au niveau ethnique.

de vie de la population impliquée directement dans cet essor économique, c'est à dire des travailleurs, n'a pas pu avoir lieu sans une forte cohésion sociale, qui se traduisait avant tout par la solidarité intra- et interfamiliale. Ce n'est qu'en additionnant les salaires des différents membres des familles étendues (*income-pooling*) et en gérant collectivement le faible capital accumulé que les pauvres ont pu augmenter considérablement leur niveau de vie (Koop, 2004a)⁶.

En conclusion, il ressort de cette analyse que certains des facteurs de l'émergence que nous avons pu identifier sont plutôt spécifiques au territoire mauricien et donc non généralisables (l'avantage des accords préférentiels, la proximité culturelle avec différents pays, la non-existence de systèmes économiques non-capitalistes etc.). En revanche, d'autres sont reproductibles dans d'autres pays en développement: une bonne gouvernance, l'attraction d'IDE et la disponibilité de capital interne au pays. J'aimerais y ajouter le consensus social entre secteur public, privé et la société civile ainsi que la cohésion sociale de la société, facteurs non spécifiques à l'émergence de Maurice, mais souvent négligés par les analyses des PNI et des pays émergents.

Avec un PIB de 4640 dollars US (Banque Mondiale, 2007) et classé 64^e sur 175 pays par le PNUD, Maurice est classé aujourd'hui comme pays à revenu intermédiaire. Sa trajectoire « d'émergence » durant les années 1980 peut être considérée comme un « développement de rattrapage », développement semblable à celui des pays industrialisés durant leur phase fordiste et ayant été postulé comme paradigme de développement pour les Suds durant des décennies. Or, tout comme les pays occidentaux, et aussi les petits tigres asiatiques, Maurice entra rapidement dans une crise de son fordisme (périphérique) (Lipietz, 1982). Dans le contexte d'une économie globalisée et fortement compétitive, d'autres facteurs sont à mobiliser que ceux ayant permis ce développement de rattrapage.

Le difficile maintien sur la trajectoire d'émergence d'une économie pleinement inscrite dans la mondialisation

Suite à l'augmentation des salaires, la compétitivité des produits manufacturiers mauriciens a fini par diminuer, et la ZF est alors entrée dans sa deuxième phase de développement à peine une décennie après le début de son essor (Yin, 1994). Même si des efforts de réorientation vers une production plus haut de gamme furent faits, ceci ne suffit pas pour maintenir un rythme de croissance économique entamé. Le départ d'investisseurs étrangers et des problèmes de restructuration de l'industrie manufacturière obligent le gouvernement et le secteur privé à miser sur le développement du secteur de services, afin de maintenir la performance économique de leur territoire. Cette réorientation se révèle encore plus

⁶ L'importance de cette cohésion sociale ressort d'autant plus lorsqu'on compare celle des familles indo-mauriciennes avec celle des familles créoles, vivant plutôt en familles nucléaires, ayant des liens solidaires beaucoup moins prononcés et ayant moins pu profiter de l'essor économique (Alber, 1988).

urgente depuis 2005. Le démantèlement des accords préférentiels de la convention de Lomé a eu comme effet de baisser le prix d'achat du sucre mauricien de 36% en 2007. La fin de l'accord Multifibre en 2005 a mis les entreprises textiles de la ZF en forte concurrence avec les pays asiatiques, notamment avec la Chine et l'Inde. Les deux piliers principaux de l'économie mauricienne, les « niches qui ont fait le succès » du développement (Grégoire, 2004) subissent ainsi les conséquences de la libéralisation du commerce de manière négative et se retrouvent en profonde crise.

Les réorientations économiques nécessaires furent en fait entamées 1992, soit activement dirigées par le gouvernement prévoyant, soit directement par le secteur privé et sans incitations publiques spécifiques. Les investissements dans de nouveaux créneaux économiques tertiaires sont alors nombreux et variés. Un centre *offshore* pour banques et assurances est créé en 1992. Le nombre de ses sociétés a décuplé puisqu'elles sont passées de 800 en 1994 à plus de 8000 en 2000. Un port franc est instauré en 1998. Il sert au transbordement et/ou la transformation de marchandises sur le passage maritime entre l'Asie et l'Afrique et affiche aussi des chiffres encourageants de croissance. Essayant d'inscrire le pays dans le secteur mondialisé des NTIC, le gouvernement instaure un parc technologique (1996) et une cybercité (2000), hébergeant des centres d'appels et d'autres types d'entreprises servent à l'externalisation de services (développement de logiciels, saisie de documents, traductions, comptabilité d'entreprises, rédaction de rapports financiers). A ces stratégies que l'on peut qualifier « d'imitation » s'ajoutent d'autres stratégies plus originales. Citons la création d'un *seafood hub*, basée sur la transformation et la redistribution commerciale de poissons et crustacés, et celle d'un *medical hub*, dédié à une jet-set mobile désirant de se faire soigner sous le soleil tropical. Aussi, de nombreux terrains des plantations sucrières sont actuellement reconvertis en *Integrated Resort Schemes*, communautés sécurisées de luxe avec villas, piscines, marinas et terrains de golfe, adressées à l'élite globale.

Les chiffres de croissance annuelle de ces nouveaux créneaux sont assez prometteurs, variant entre 4 et 11% par an. Et malgré les crises de l'industrie sucrière et celle de la ZF, les scénarios sur la période de 2006 à 2025 de la Banque Mondiale (2007) varient entre 3,2% et 6,8%. La trajectoire mauricienne d'émergence économique est donc maintenue. Aux facteurs déjà cités dans le cadre de l'analyse de l'émergence en tant que développement de rattrapage, s'ajoute un certain enracinement et dévouement des entrepreneurs locaux, surtout des entrepreneurs franco-mauriciens, à leur pays. Leurs nombreux rachats d'usines d'exportation, délaissées par les investisseurs étrangers cherchant des lieux de production plus propices, furent économiquement très risqués. Le maintien de la ZF est dû, en bonne partie, à leur engagement. C'est ainsi que cette participation d'acteurs et de capital endogènes est probablement à considérer comme une particularité, qui a diminué la fragilité de l'économie mauricienne dans des contextes de changements rapides et d'insécurité.

Une évaluation de l'origine des cent entreprises les plus importantes en chiffres d'affaire montre que seulement 15% de ces entreprises sont d'origine étrangère, contre 50% d'origine franco-mauricienne, 15% d'origine sino-mauricienne, 10% d'origine indo-mauricienne musulmane, 5% d'origine indo-mauricienne hindoue et 5% étatiques (Koop, 2009) (tableau 2).

Tableau 2
Origines des cent entreprises les plus importantes de l'Ile Maurice

Origine	(%)
Franco-mauricienne	50%
Sino-mauricienne	15%
Etrangère	15%
Indo-mauricienne (musulmane)	10%
Indo-mauricienne (hindoue)	5%
Etatique	5%
Total	100%

Source : *Business Magazine*, 2006

A part cette capacité de (re)mobiliser le capital local vers de nouveaux créneaux, d'autres caractéristiques de la trajectoire mauricienne doivent être soulignées. Prévoyance et flexibilité des secteurs privé et public, capacité d'attirer des investisseurs extérieurs, aptitude de s'insérer dans les chaînes de valeur globalisées en imitant et, dans certains cas, en innovant, les ajustements institutionnels, tels sont les facteurs décisifs du maintien de la trajectoire d'émergence de l'économie mauricienne dans un contexte économique transnational, libéralisé, fortement concurrentiel et instable. Toutefois, puisque des traits similaires sont observables dans de nombreux pays émergents, il n'est pas forcément nécessaire de les détailler dans l'espace limité de ce chapitre⁷.

Dans la tentative d'apporter « du nouveau » à l'entreprise de conceptualiser la notion d'émergence dans le contexte contemporain, je voudrais mettre en avance un point caractéristique de l'Ile Maurice, reproductible ailleurs et encore peu discuté dans le monde scientifique : celui de l'activation des ressources territoriales spécifiques. Les acteurs économiques mauriciens ont démontré leur capacité à mobiliser des ressources territoriales propres, spécifiques au territoire mauricien. Ainsi, la situation géostratégique de l'île Maurice dans le transport maritime entre l'Asie et l'Afrique fut exploitée par la création du port franc. Le centre off-shore a bénéficié, entre autres, de sa position favorable dans les fuseaux horaires, autorisant les agents boursiers à agir simultanément sur les marchés européens et asiatiques. La situation géostratégique entre l'Afrique et l'Asie fait que le port franc a toutes les chances de devenir la plaque tournante principale du commerce maritime dans l'océan Indien.

La combinaison particulière que constitue le passage du câble transcontinental de haut débit, reliant l'Europe, l'Afrique et l'Asie, le bon niveau d'éducation et le bilinguisme de sa population a favorisé la création de centres d'appel et autres services d'exportation. Ainsi, par exemple, des sociétés indiennes, anglophones, espèrent s'ouvrir les

⁷ Le lecteur intéressé pourra néanmoins se reporter à l'analyse de Subramanian et Roy (2003).

marchés francophones en utilisant ces atouts spécifiques. La beauté du paysage insulaire, combinée avec la bonne formation des employés et le climat accueillant de la société mauricienne permettent de miser sur l'attraction d'un tourisme de haut de gamme. La future plate-forme médicale va accueillir des médecins indiens, la proximité culturelle avec l'Inde servant de facteur d'attraction. Retenons, en dernier point, cette possibilité et cette capacité des acteurs mauriciens de mobiliser des acteurs étrangers, en capitalisant la proximité culturelle avec leurs différents pays d'origine. Des alliés d'origine européenne autant qu'indienne, des investisseurs africains et chinois ont ainsi été attirés à travers des missions gouvernementales dans ces pays et grâce aux activités des différentes chambres mauriciennes de commerce (chinoise, tamil, musulmane)⁸. Ils ont su tisser des liens favorables aux échanges et aux coopérations dans une économie mondialisée (Koop, 2009).

Tous ces points illustrent la mobilisation des ressources territoriales spécifiques à l'île Maurice. Or cet aspect d'ordre culturel dans les processus économiques n'est pas qu'une particularité de l'île Maurice et mérite attention. Au-delà des capacités d'imitation et d'innovation, il s'agit là d'une faculté à distinguer des ressources qui, seules ou en combinaison, seraient non reproductibles ailleurs et permettent ainsi d'échapper à la concurrence d'autre pays (Gumuchian et Pequeur, 2007). Ces considérations reposent sur le concept de la « spécificité territoriale » (Pecqueur, 2008), qui élargit le débat actuel sur l'attractivité ou la compétitivité territoriale de manière innovante puisqu'elle conduit plutôt à des logiques de différenciation productive fines qu'à des logiques d'imitation. Hausman et Rodrik (2003) ne disent pas autre chose quand ils plaident pour que les gouvernements des économies en développement qui s'ouvrent sur la mondialisation puissent créer un climat institutionnel favorable à l'expérimentation de spécialisations à la fois originales, à la demande dynamique et combinant une proportion importante d'intrants spécifiquement locaux.

Les enjeux sociaux de la trajectoire mauricienne d'émergence

Le maintien d'une certaine stabilité économique dans des conditions externes difficiles ne va malheureusement pas de pair avec celui de la structure sociale qui avait émergée à la fin de la première phase d'émergence. Certains des groupes socio-économiques qui avaient participé activement à la première phase d'émergence n'ont pu rester impliqués dans l'économie changeante de la seconde phase de la trajectoire d'émergence mauricienne. Les pertes massives d'emplois dans

⁸ Ainsi, pour citer un exemple, en 2001 et en 2004, les premiers ministres successifs se rendaient en Inde afin d'inviter ce pays nouvellement émergent à investir dans le secteur des NTIC à Maurice. Dans ce contexte l'histoire de la communauté indienne de l'île Maurice fut mobilisée, en évoquant « Mother India » et appelant Maurice « Chota Bharat » (petite Inde) dans leurs discours officiels (Osman, 2004). Il est difficile d'évaluer l'importance de cet élément émotionnel. Toujours est-il que l'Inde a accordé un crédit de 100 millions de dollars américains pour la construction de la *cybercité* et que certaines multinationales y ont ouvert des petites unités.

les deux anciens piliers économiques n'ont pas pu être compensées par la création d'emplois dans les nouveaux secteurs porteurs d'espoir. Le taux officiel de chômage a ré-augmenté constamment depuis 1991 et est passé de 2,3% à 8,5% en 2007 (CSO, 2007), les plus touchés étant les femmes licenciées de la ZF et la jeune génération. Il se produit actuellement un *jobless-growth*, phénomène bien connu dans certains pays occidentaux. De surcroît, et beaucoup plus caractéristique pour la régulation actuelle du marché du travail, le nombre d'emplois précaires, délimités dans le temps et faiblement rémunérés, a augmenté considérablement. Certes, les postes spécialisés en informatique et autres domaines spécialisés sont bien rémunérés, mais les emplois précaires de service dans l'hôtellerie (jardinage, nettoyage etc.) et dans les centres d'appel, ainsi que de manutention dans le port franc prévalent. Le consensus social, maintenu pendant la phase du développement du type fordiste dans les secteurs économiques « classiques » (industrie sucrière, transport, port), n'est pas présent dans les nouveaux créneaux économiques. Ce manque donne naissance à une masse de *travailleurs pauvres* (Koop, 2004a). Par conséquent, on note, depuis la fin des années 1990, une re-polarisation de la société mauricienne, accompagné du ré-appauvrissement des couches sociales n'ayant profité de l'essor qu'au plus bas de l'échelle.

La majorité des membres de la couche supérieure semble profiter désormais de la mondialisation. Les sociétés franco-mauriciennes, ainsi que quelques sociétés indo- et sino-mauriciennes sont aujourd'hui impliqués avec succès dans les multiples créneaux économiques qu'offre l'insertion de Maurice dans l'économie mondiale. Certaines sont même devenues des multinationales, investissant dans les pays voisins comme Madagascar, les Seychelles, le Mozambique et la Tanzanie.

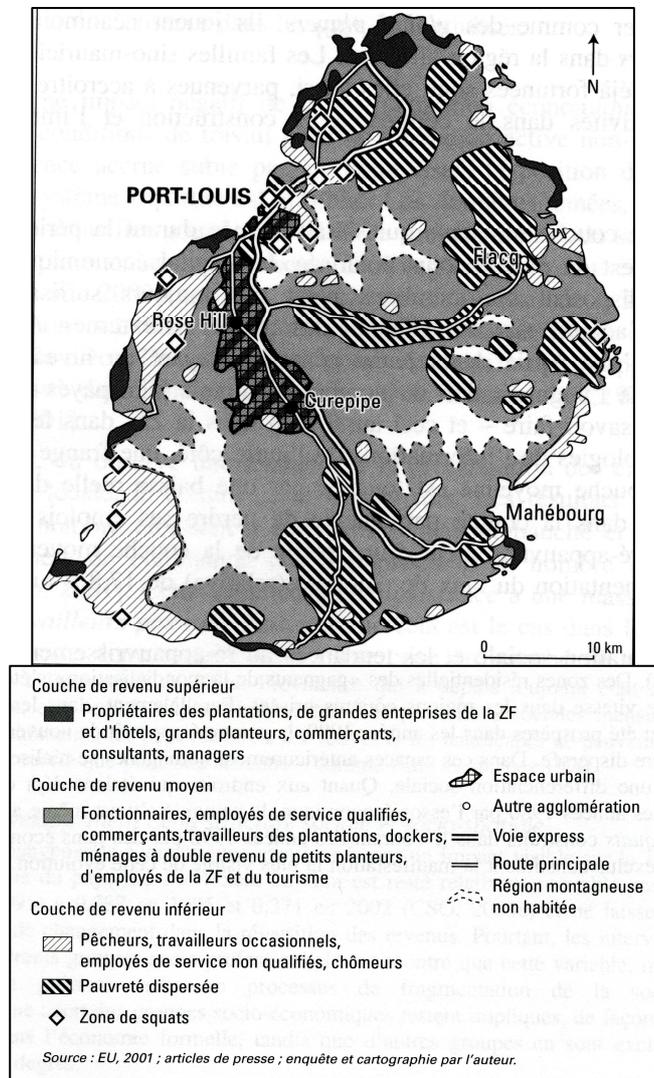
Or, la large couche moyenne qui s'était formée durant la période de l'essor économique se polarise de plus en plus depuis la fin des années 1990. Leur capital économique, culturel et social, n'est pas toujours suffisant pour leur permettre de s'adapter aux changements des conditions externes. Ainsi, une partie de la jeune génération ayant un niveau d'éducation élevé profite de l'augmentation du nombre d'emplois bien payés nécessitant un haut degré de savoir-faire. Pourtant, une frange importante de cette même couche moyenne est touchée par une baisse réelle de leur pouvoir d'achat. Ce processus de ré-appauvrissement d'une partie de la couche moyenne a eu pour effet une augmentation du taux de pauvreté (relative) de 17,8% en 1991 à entre 22,7 et 31%⁹. Les résultats d'une étude de cas sur la situation de la jeune génération des familles des travailleurs de plantation et des dockers illustrent parfaitement les tendances au ré-appauvrissement. Elle révèle que seulement 39,8% des ménages de la jeune génération disposent de revenus leur permettant une participation aux standards de vie qui se sont imposés à l'intérieur de cette couche sociale durant l'essor socio-économique. 60,2% n'arrivent plus à

⁹ Le croisement du revenu minimal pour vivre selon les standards de la société (pour l'année 2000) avec les résultats du *Continuous Multi Purpose Household Survey* (CMPHS) de l'année 2000 donne un taux de pauvreté de 31% (Koop, 2001). Celui du revenu minimal pour l'année 2002 avec les résultats du *Household Budget Survey* 2001-2002, s'appuyant lui sur une autre base de données que le CMPHS, donne un taux à 22,7%.

maintenir ces standards et subissent une "nouvelle pauvreté" qui se caractérise par différentes formes d'exclusion des standards de la société (Koop, 2004a).

La fragmentation sociale et les tendances au ré-appauvrissement d'une partie de la population ont des répercussions visibles sur la structure socio-spatiale. Des zones résidentielles des "gagnants de la mondialisation" s'étendent à grande vitesse dans les régions côtières prisées. Parallèlement, dans les régions rurales qui ont été prospères dans les années 1980, la pauvreté réapparaît de manière dispersée. Cette ré-émergence est directement liée à la fermeture d'usines de la ZF et sucrières. Dans ces espaces antérieurement homogènes se réalise subtilement une différenciation sociale. Quant aux endroits qui étaient déjà délaissés dans les années 1980 par l'essor économique, la pauvreté s'y est même aggravée. L'apparition de *squats* constitue la manifestation la plus visible de cette évolution (figure 1).

Figure 1
Structure socio-spatiale à l'île Maurice en 2000 *Source : Koop, 2004b*



L'émergence de ce phénomène est nouveau à l'île Maurice. Elle est non seulement preuve de phénomènes d'exclusion économique, mais aussi d'une perte de cohésion sociale. L'étude mentionnée ci-dessus révèle que la majorité des personnes vivant dans ces zones se vit forcé de s'y établir, car les membres de leurs familles élargies ne les soutenaient plus dans leur situation de précarité. A l'exclusion économique et l'exclusion institutionnelle (des « filets de sauvetage » du système public sont presque inexistantes) des individus touchés s'ajoute ainsi l'exclusion sociale. Il s'agit là de phénomènes sociétaux inconnus même durant la longue période de pauvreté de masse antérieure à l'émergence.

Conclusion

Pour une partie de la population mauricienne, l'amélioration de leurs conditions de vie n'a donc été qu'un phénomène éphémère. A la pauvreté de ces groupes socio-économiques s'ajoutent désormais des phénomènes d'exclusion. Comme dans la plupart des pays émergents, c'est donc surtout la soutenabilité sociale de l'essor économique qui est à mettre en question. En effet, la fracturation sociale et socio-spatiale semble être un élément accompagnant l'émergence de pays dans les conditions contemporaines de la mondialisation. Que ce soit le Brésil, la Chine, la Russie ou l'Inde, ces pays montrent des inégalités territoriales et sociales très fortes. Contrairement au modèle du développement de rattrapage (révolu entre temps), supposant la création d'une situation de plein emploi, le consensus social entre secteur privé, public et syndicats ainsi que des Etats-providence efficaces, les modèles de développement contemporains semblent tous tourner autour de la question de l'intégration des territoires dans la mondialisation et négligent fortement la question de la répartition (régionale et sociale) des richesses (Koop, 2007a,b). Ainsi, les tentatives de construction d'un modèle d'émergence ne devraient pas perdre de vue le but de tout développement économique : le bien-être humain.

Bibliographie

- Alber J.C., 1988, Aspects de la production des identités ethniques à l'île Maurice, in Alber, J.C. (dir.), *Vivre au Pluriel*, La Réunion, p. 5-19.
- Alladin I., 1993, *Economic Miracle in the Indian Ocean: Can Mauritius Show the Way*, Editions de l'océan Indien, Port Louis.
- Amilhat A.L., Koop K., 2007, « Dynamiques territoriales et fractures socio-spatiales: pour une révision de l'approche territoriale au développement », Communication, XLIII^e colloque de l'ASRDLF, Grenoble/Chambéry, 11-13 juillet 2007.
- Assidon E., 1990, « Ile Maurice. Ajustement et développement 1979-1989. Une dépendance extérieure protégée », *Revue Tiers Monde*, Vol. 31, n° 122, p. 437-460.
- Banque Mondiale, 2007, "*Mauritius. Managing Change in a Changing World*". Country Economic Memorandum, Report No. 36196-MU. Washington, D.C.

- Chazan-Gillig S., Widmer I., 2001, « Circulation migratoire et délocalisations industrielles à l'île Maurice », *Sociétés Contemporaines*, n° 43, p. 81-120.
- Central Statistical Office (CSO), *Annual Digest of Statistics*, Port Louis.
- Darga A., 1996, "Autonomous Economic and Social Development in Democracy: An Appreciation of the Mauritian Miracle", *Africa Development*, Vol. 21, n° 2, p. 79-88.
- Gregoire E., 2005, « Mondialisation : l'avenir incertain de l'île Maurice », *Outre-Terre*, Vol. 11, n° 2, p. 529-543.
- Gumuchian H., Pequeur, B. (dir.), 2007, *La ressource territoriale*, Economica, Paris.
- Hausman R., Rodrik D., 2003, "Economic Development as Self-Discovery", *Journal of Development Economics*, vol. 72.
- Hein C., 1987, « Les zones franches industrielles dans les états insulaires : le cas de l'île Maurice ». *Îles tropicales: insularité, «insularisme»*. Bordeaux-Talence: CRET-CNRS, coll. «Îles et archipels», n° 8, p. 331-350.
- Kappel R., 2000, "Afrika : Illusion ueber Entwicklung. Immer wieder Wolkenkuckucksheime", *Entwicklung & Zusammenarbeit*, n°20, p. 340-341.
- Koop K., 2009, « Diversité culturelle, économie et mondialisation : le cas de l'île Maurice », in Amilhat A., Gaillard J.C. & Giazzi F., (dir.) *Culture et développement : La durabilité renouvelée par l'approche interculturelle?* Publibook.
- Koop K., 2007, « Les nouvelles fractures du monde et le défi pour la recherche sur les inégalités de développement », in *Cahiers du GEMDEV*, n°31, p.183-196.
- Koop K., 2004a, *Globalisierung und Armutsentwicklung auf Mauritius*, FU/ZELF-Selbstverlag, Berlin.
- Koop K., 2004b, « L'île Maurice à l'ère de la mondialisation. Un modèle de développement de rattrapage ? » *Autrepart* (31), p. 109-122.
- Lamusse R., 1990, "The Achievements and Prospects of the Mauritius Export Processing Zone", in National Centre for Development Studies (dir.), *Indian Ocean Islands Development*, Indian Ocean Policy Papers, n° 2, p. 33-56.
- Leffler U., 1988, *Mauritius. Abhängigkeit und Entwicklung einer Inselökonomie*, Hamburg.
- Lipietz A., 1982, *De la nouvelle division internationale du travail à la crise du fordisme périphérique*, Cepremap, Paris.
- Meade J.E., 1968, *The Economic and Social Structure of Mauritius*, Port Louis.
- Pandit K., 1995, "Labour and Employment under the « NIC » Model of Development : Recent Evidence from Mauritius", *Singapore Journal of Tropical Geography*, Vol. 16, n° 2, p. 158-180.
- Paratian R., 1994, *La République de l'île Maurice dans le sillage de la délocalisation*, Paris: L'Harmattan.
- Parnreiter C., Novy F. & Fischer K., (éd.), 1999, *Globalisierung und Peripherie. Umstrukturierung in Lateinamerika, Afrika und Asien*, Frankfurt a.M.

- Pecqueur B., 2008, "Territorial Dynamics: Towards a New Model of Development Facing Globalisation", *Networks, Governance and Economic Development*, p. 30-29.
- Pike A., Rodriguez-Pose A. & Tomaney J., 2007, "What Kind of Local and Regional Development and for Whom?", *Regional Studies*, Vol. 49, n° 9, p. 1253-1269.
- Subramanian, A., Roy D., 2003, « Who can explain the Mauritian miracle ? Meade, Romer, Sachs or Rodrik ? », in D. Rodrik (dir) *In search of prosperity. Analytical narratives on economic growth*, Princeton and Oxford, Princeton University Press.
- Yin P., 1992, *L'île Maurice et sa Zone Franche. La deuxième phase de développement*, Réduit, Ile Maurice.
- Woldekidan B., 1994, *Export-led Growth in Mauritius*, Australia.